

Célébration du 80e anniversaire de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal,
à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, le samedi 26 avril 2003 à 14h
Allocution de monsieur Claude LEBLOND, t.s., pr ésident,
Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Qu ébec

Mesdames, Messieurs,

Soeur Marie Gérin-Lajoie n'a jamais été membre de la Corporation ou de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec. Et pourtant, elle pourrait y occuper une place d'honneur. Le texte qui vient de nous être lu nous démontre que ses pensées et ses valeurs sont celles qui animent toujours les travailleuses sociales. Cette fête offre une occasion inespérée de lui rendre l'hommage qui lui est dû.

Mais avant de m'acquitter de cette tâche, de ce devoir de justice, permettez-moi d'offrir aux religieuses de Notre-Dame du Bon-Conseil des félicitations pour ce 80e anniversaire de fondation.

Au nom des membres de l'Ordre des travailleurs sociaux, je veux saluer la contribution lucide et généreuse que des soeurs du Bon-Conseil ont apportée à la pratique du service social auprès des familles, des enfants et des adolescents en difficulté ou des personnes immigrantes. En fréquentant vos bureaux, vos écoles ou vos centres sociaux, les gens ont acquis plus de pouvoir sur leur vie et, en même temps, ont pris goût à l'engagement au service de leur milieu.

Je suis doublement heureux de participer personnellement à cet événement. Je dis doublement, parce que, premièrement, j'ai eu le bonheur d'avoir une professeure à l'esprit ouvert pendant que j'étais un étudiant parfois plus occupé par le militantisme étudiant à l'École de service social de l'Université Laval : cette professeure dont j'ai gardé un excellent souvenir, c'est Gisèle Turcot, maintenant supérieure générale de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal. Deuxièmement, étant moi-même engagé dans le travail social et l'action communautaire depuis maintenant vingt-cinq ans, je partage les valeurs de justice, de respect de la dignité humaine et de solidarité dont vous faites la promotion. Cela me permet de mesurer la somme des énergies et des talents que vous avez déployés pour rassembler des gens autour de projets communs, pour augmenter leurs habiletés sociales ou pour affirmer leur droit à une existence digne de ce nom, leur droit à la citoyenneté.

Vous avez toujours compris l'importance d'acqu érir une solide formation pour aider les gens à se prendre en mains dans des moments charnières de leur vie personnelle et familiale. Cette conviction, elle vous a été transmise par nulle autre que votre fondatrice, soeur Marie Gérin-Lajoie.

Imaginez que dès 1919-20, avant même de fonder votre communauté, elle a conçu et donné un premier "Cours pratique d'action sociale". En 1931, elle a ouvert une École d'Action Sociale dans le but de former des auxiliaires sociaux - appelés ultérieurement conseillers sociaux. Ce programme s'adressait à toute personne intéressée aux oeuvres sociales, à titre bénévole ou professionnel. Fréquentée par des adultes, cette École va fonctionner chez les soeurs du Bon-Conseil jusqu'à la création des Cegeps, en 1968. Cet apport a d'ailleurs été reconnu publiquement le 8 avril dernier lors du lancement conjoint des nouveaux programmes de formation en techniques de travail social offerts par les Cegeps du Vieux-Montréal, Marie-Victorin et Dawson.

Mais à la fin des années 1930, le milieu canadien-français veut rejoindre la qualité de formation proposée depuis peu à l'Université McGill. Qui d'autre que soeur Marie Gérin-Lajoie était mieux préparée pour élaborer un programme universitaire en service social? En septembre 1939, l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil inaugure un tel programme, paie les salaires des professeurs et fournit les locaux.

Au même moment, l'archevêque de Montréal a nommé un prêtre du diocèse, encore aux études à l'étranger, directeur du programme. Quelques années plus tard, tous les cours sont désormais offerts à l'Université de Montréal, et le nom de soeur Gérin-Lajoie n'apparaît plus sur la liste des professeurs. On doit en déduire qu'elle a été écartée sans bruit, ce qui fait écrire au jésuite Émile Bouvier, en novembre 1948 et je cite :

" Je suis indign é de voir que vous avez été mise de côté, vous la fondatrice et l'initiatrice du service social au Canada français. " Ces faits parlent d'eux-m êmes. Les revers de l'histoire ne peuvent être corrigés ni effacés. En revanche, il nous appartient humblement de rendre justice à une femme qui a été occultée par ses pairs.

Affirmons donc haut et fort aujourd'hui que votre fondatrice, soeur Marie Gérin-Lajoie, a joué un rôle déterminant dans le développement de la formation pré-universitaire et universitaire en service social dans notre milieu. En cette femme passionnée de justice et d'amour pour son peuple, reconnaissons et saluons une initiatrice majeure du service social au Québec francophone, soeur Marie Gérin-Lajoie.

Claude Leblond, t.s., M.S.s.

26 avril 2003